



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

Procès-verbal de la séance ordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs tenue le 30 Novembre 2011, à 17 h, au 1281 Ch. Lac-Supérieur, Lac-Supérieur.

Sont présents : Monsieur Pierre Poirier
Madame Berthe Bélanger
Madame Danielle St-Laurent

Sont aussi présents : Monsieur Denis Desautels, substitut Val-des-Lacs
Monsieur André Brisson, substitut St-Faustin-Lac-Carré
Monsieur Jean-Marc Boivin, substitut Lac-Supérieur
Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier-Coordonnateur
Madame Diane Taillon, directrice générale, Lac Supérieur
Madame Stéphanie Russell, directrice-générale adjointe, Val-des-Lacs
Monsieur Jacques Brisebois, directeur général, St-Faustin-Lac-Carré

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance ordinaire est ouverte à 17 h.

M. Poirier souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. **R.95-11-2011** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Danielle St-Laurent

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 Octobre 2011
4. Approbation de la liste des déboursés et des comptes à payer
5. Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2012
6. Mandat de signature pour l'entente de collecte secteur Lac Verdure (Montcalm)
7. Mandat de signature de l'entente pour l'occupation du local et du terrain avec la Municipalité de St-Faustin-Lac-Carré
8. Dépôt de la liste des virements budgétaires et adoption des virements et affectations budgétaires
9. Dépôt et adoption du calendrier de collecte 2012
10. Période de questions
11. Levée de la séance

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

3.
R.96-11-2011
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 26 OCTOBRE 2011

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 Octobre 2011 le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Mme. Berthe Bélanger

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 Octobre 2011 tel que rédigé.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

4.
R.97-11-2011
APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés du 01 Octobre 2011 au 31 Octobre 2011 totalise \$ 77,962.78 et se détaille comme suit :

Chèques	\$ 72,940.43
Paiements directs	\$ 541.18
Salaires	\$ 4481.17
Total :	\$ 77,962.78

Il est proposé par Mme. Danielle St-Laurent

D'APPROUVER la liste des déboursés comprenant les chèques # 34 à 39 pour un montant de \$ 72,940.43, les paiements directs pour un montant de \$ 541.18 et les salaires pour un montant de \$ 4,481.17 pour un total de \$ 77,962.78.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Gilles Bélanger



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

5.

R.98-11-2011

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2012

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration doit établir le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2012 en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Il est proposé par Mme. Berthe Bélanger

D'ADOPTER le calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2012, lesquelles se tiendront à l'hôtel de ville de chacune des municipalités membres, comme suit :

- | | |
|---------------------|-----------------------------|
| • 25 Janvier 2012 | • 17 h Val-des-Lacs |
| • 29 Février 2012 | • 17 h Lac-Supérieur |
| • 28 Mars 2012 | • 17 h St-Faustin-Lac-Carré |
| • 25 Avril 2012 | • 17 h Val-des-Lacs |
| • 30 Mai 2012 | • 17 h Lac-Supérieur |
| • 27 Juin 2012 | • 17 h St-Faustin-Lac-Carré |
| • 25 Juillet 2012 | • 17 h Val-des-Lacs |
| • 29 Août 2012 | • 17 h Lac-Supérieur |
| • 19 Septembre 2012 | • 17 h St-Faustin-Lac-Carré |
| • 31 Octobre 2012 | • 17 h Val-des-Lacs |
| • 28 Novembre 2012 | • 17 h Lac-Supérieur |
| • 19 Décembre 2012 | • 17 h St-Faustin-Lac-Carré |

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

6.

R.99-11-2011

MANDAT DE SIGNATURE POUR L'ENTENTE DE COLLECTE SECTEUR LAC
VERDURE (MONTCALM)

CONSIDÉRANT QUE la régie doit signer une entente relative à la collecte et au transport des matières résiduelles du territoire au sud du Lac Verdure sur le territoire de Montcalm;

Il est proposé par Mme Danielle St-Laurent

D'AUTORISER M. Pierre Poirier, président et M. Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier à signer pour la régie l'entente à intervenir entre la régie intermunicipale des Trois-Lacs, la MRC des Laurentides et la municipalité de Montcalm.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

7.

R.100-11-2011

MANDAT DE SIGNATURE DE L'ENTENTE POUR L'OCCUPATION DU LOCAL ET DU TERRAIN AVEC LA MUNICIPALITÉ DE ST-FAUSTIN-LAC-CARRÉ

CONSIDÉRANT QUE la régie a besoin d'un local pour ces opérations courantes et administratives ;

CONSIDÉRANT QUE la régie a besoin d'un terrain pour stationner et entreposer ces camions et équipements;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de St-Faustin-Lac-Carré possède un local et un terrain qui répondent aux besoins de la régie ;

CONSIDÉRANT QUE la régie doit signer une entente relative à l'occupation dudit local et dudit terrain

Il est proposé par Mme Danielle St-Laurent

D'AUTORISER Mme Berthe Bélanger vice-présidente et M .Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier à signer pour la régie l'entente à intervenir entre la régie intermunicipale des Trois-Lacs et la municipalité de St-Faustin-Lac-Carré.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

8.

R.101-11-2011

DÉPÔTS DE LA LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES ET ADOPTION DES VIREMENTS ET AFFECTATIONS BUDGÉTAIRES.

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt de la liste des virements de poste budgétaire.

CONSIDÉRANT QUE les virements de postes budgétaires permettent de régulariser les postes budgétaires en insuffisance et de permettre un réaménagement du budget alloué en fonction des dépenses effectuées ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 001-11 à l'article 3.2 prévoit que le secrétaire-trésorier peut effectuer les virements budgétaires appropriés avec l'accord du conseil;

Il est proposé par Mme Berthe Bélanger

D'AUTORISER les virements et affectations budgétaires, tels que détaillés à la liste préparé et déposer par le secrétaire-trésorier.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

9.

R.102-11-2011

DEPÔT ET ADOPTION DU CALENDRIER DE COLLECTE 2012

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'adopter un calendrier de collecte pour l'année 2012 qui définit les jours et les fréquences de collecte pour les trois municipalités membres;

Il est proposé par Mme. Berthe Bélanger

D'ADOPTER le calendrier de collecte tel que déposer par le secrétaire-trésorier.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

10.
PÉRIODE DE QUESTIONS


Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

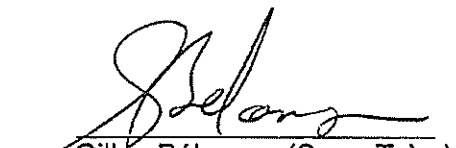
11.
R.103-11-2011
LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme. Berthe Bélanger de lever la présente séance ordinaire à 17 h 35.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée


Pierre Poirier (Président)


Gilles Bélanger (Secr.-Très.)